

Bouqu'info



www.boultsursuipe.fr



Les Vœux du Maire

Les Vœux du Poup :
Rester Cool !



Chères Bouquines, chers Bouquins,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour 2019. Que cette nouvelle année vous apporte du réconfort et de la quiétude.

Je vais profiter de ce moment pour faire un petit bilan de l'année écoulée concernant notre commune dont je ne m'attribue bien évidemment pas le mérite étant élu que récemment à la fonction de maire mais y ayant quand même contribué avec d'autres élus du précédent conseil municipal :

- ✚ Nous avons célébré 12 mariages et 2 Pacs
- ✚ Nous avons accueilli 14 nouveaux nés et célébré 1 baptême républicain
- ✚ Malheureusement nous comptabilisons aussi 4 décès et mes pensées les plus sincères vont aux familles endeuillées en leur souhaitant de retrouver de l'espoir en cette nouvelle année
- ✚ Nous avons accordé 29 déclarations préalables de travaux et 13 permis de construire.

Notre population continue donc de s'agrandir et je suis heureux que BOULT SUR SUIPPE soit de plus en plus un choix de vie et c'est donc à nous les élus d'y garantir une agréable qualité de vie. Même si la fonction d'élu est exigeante, la tâche est exaltante.

L'année a aussi été riche en travaux : ateliers municipaux, bibliothèque, réfection de la chaussée au lotissement du Paradis, création et mise en place de sujets en bois décoratifs dans le village, création d'un nouveau parking rue Neuve. Mais ce n'est pas fini, parmi nos priorités pour 2019 figurent, entre autres, la concrétisation du cabinet médical, l'inscription du village au label « village fleuri » mais aussi les services à la personne.

Enfin, je tiens à remercier toutes les associations et les personnes qui par leurs investissements, contribuent au dynamisme du village ainsi que les enseignants qui prennent soin de nos enfants et pour finir je remercie aussi tous les commerçants et artisans du village qui rendent attractif BOULT SUR SUIPPE.

Christian THIEBEAUX

Agenda

1^{er} février 2019 : Marché Gourmand

2 février 2019 : Bal folk

15 février 2019 : soirée jeux de société à partir de 20 h

Etat civil



Naissance Garance Anna VERRIER née le 15/12/2018

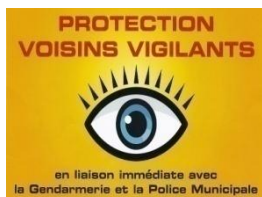
Informations pratiques

Inscriptions sur la liste électorale (prolongation jusqu'au 31 Mars 2019)

C'est une démarche volontaire qui nécessite :

- Soit de venir en mairie remplir un formulaire muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Soit de télécharger le formulaire sur le site de la commune et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avec les justificatifs

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.



Voisins vigilants : Nous sommes toujours en recherche de volontaires pour l'inscription VOISINS VIGILANTS, n'hésitez pas à candidater en appelant le secrétariat de la mairie.

Assistantes Maternelles Agréées : Un listing des assistantes maternelles agréées de la commune a été récemment mis à jour et affiché dans le hall de la mairie. De plus sur le site internet, un lien a été mis renvoyant sur le conseil régional avec les listes actualisées régulièrement.



La sécurité routière en quelques chiffres

Nous pouvons constater malheureusement une augmentation du nombre de décès sur nos routes dans la Marne : de 30 en 2017, nous pouvons déplorer 41 morts pour l'année 2018.

30.535 excès de vitesse sur radars fixes ont été constatés et verbalisés.

Nous vous rappelons :

- que depuis le 1er juillet 2018, la vitesse est limitée à 80 km/h sur les routes à chaussée non séparée
- que la vitesse en ville est limitée à 50 km/h sauf indications contraires sur certaines zones (ex : 20 km/h sur le quartier du Paradis).

Tel qu'annoncé dans le précédent Bouqu'info, les employés communaux sécurisent les passages piétons aux entrées/sorties scolaires.

Nous vous invitons à être prudents lors de vos déplacements en véhicule motorisé tant avec nos piétons qu'avec nos enfants et les randonneurs pédestres ou à vélo.

Petit rappel pour les cyclistes : L'éclairage du vélo n'est pas une option : C'est une OBLIGATION !

Nous avons constaté que des collégiens utilisent leur vélo pour se rendre à Bazancourt mais leur circulation sur les voies publiques en cette période de faible luminosité impose certaines règles de sécurité à respecter.

Selon l'article R313-alinéas 4, 5, 18, 19 et 20 du Code de la route, lorsque vous circulez en ville ou sur la route la nuit (ou même le jour si la visibilité est insuffisante : brouillard, tunnel) votre vélo doit disposer d'un équipement qui le rend visible des autres usagers :

- Un phare avant blanc ou jaune
- Un phare arrière rouge
- Un catadioptré (réflecteur) avant blanc ou jaune
- Un catadioptré arrière rouge
- Des réflecteurs visibles latéraux
- Des réflecteurs de pédales

Le fait pour un cycliste de ne pas respecter ces dispositions de l'article R313 concernant l'éclairage peut être puni d'une amende prévue pour les contraventions de première classe.

Pour les parents de mineurs se déplaçant à vélo nous vous rappelons que vous êtes légalement responsables.

Monde associatif

Truite de la Suippe

L'association "La truite de la Suippe" a le plaisir d'offrir aux retraités une journée de pêche le samedi 27 avril 2019 (à partir de 7h30). Pour les réservations, merci de vous rapprocher de Mme/M Breton.

Par mail : Dominique.breton51@gmail.com ou Par tel : 06.82.15.80.27

Pour rappel : L'ouverture est prévue le 1er week-end de mars 2019.

La tarification à la journée est de 22 euros/personne pour 10 truites /pêcheur.
La demi-journée est de 12 euros pour 5 truites/pêcheur. Le dimanche et jours fériés

Une cérémonie, un anniversaire ou simplement un plaisir entre amis(es).
Pensez à louer l'étang pour le week-end (**160 euros* La journée avec 10 kg de truite**)

*Possibilité d'augmenter la quantité de truites par palier de 50 euros pour 10kg de truite pour la journée. Pour plus de précisions sur les tarifs de location, contacter M et Mme Breton.



Familles Rurales : Fête de Noël à la Halte répit



Le 20 décembre dernier l'association Familles Rurales Bazancourt/Boult-sur-Suippe a organisé un après-midi dansant à la salle des fêtes de Bazancourt. Les personnes bénéficiant de la Halte Répit accompagnées de leur famille, ainsi que les usagers du service soutien à domicile étaient conviés à cet après-midi récréatif. Plus de cinquante personnes se sont retrouvées autour d'un délicieux buffet de desserts confectionné par les nombreux bénévoles. Ce fut aussi l'occasion pour les habitués de la Halte Répit, accueillis et bénévoles, de chanter en chœur les chants de Noël appris les jeudis précédents.

La Halte répit, destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées fonctionne tous les jeudis après-midi.

Elle permet aux aidants de souffler et d'avoir un moment de répit. Jusque six personnes peuvent y être accueillies, encadrées par des bénévoles formés. En fonction des places disponibles, les habitants des communes de la vallée de la Suippe peuvent également profiter de cette structure.

N'hésitez pas à vous renseigner sur cette structure en téléphonant au bureau Familles Rurales 03.26.49.72.66



L'APE vous souhaite une très belle année 2019 !

Les enfants bougent, bougeons avec eux !

N'hésitez pas à vous inscrire aux actions de l'APE :

<https://doodle.com/poll/xkhhg42w2qi4za44>

Attention, la chandeleur approche ! Le bon de commande de crêpes

fourni en classe est à rendre avant le 25 janvier au plus tard. La distribution se fera auprès des enseignants le lundi 4 février.

Nous avons besoin de bénévoles pour faire les crêpes alors n'hésitez pas à nous contacter !



Les derniers évènements à BOULT-SUR-SUIPPE

➤ Contes de NOËL à la Bibliothèque

L'après-midi CONTES de NOEL du 22 décembre 2018 fut une réussite.

Le jeune public très attentif a porté un intérêt certain aux lectures faites par Lola (CE2), Monsieur GEORGET (Lire et faire lire) et Madame LECOCQ de l'équipe de la bibliothèque.

Les questions et commentaires des enfants ont montré leur réceptivité. Ils ont été récompensés par une distribution de chocolats.

A renouveler !!

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE de la BIBLIOTHEQUE :

- Lundi : 16h30 à 18h30
- Mercredi : 14h à 15h30
- Vendredi : 16h30 à 18h
- 2^{ème} et 4^{ème} Samedi du mois : 10h30 à 12h

La bibliothèque remercie vivement tous les dons de livres, qui sont bienvenus.



➤ **Le CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes) a repris du service !**

Le samedi 12 janvier s'est réuni le premier conseil municipal de l'année 2019 sous l'égide de Messieurs Thiébeaux, Fortier et Delville et de Madame Arrondineau. Au programme de cette matinée : présentation du nouveau conseil municipal et projets à venir. Il a été notamment question de choisir la forme de la structure « araignée » et son emplacement, du portage de livres pour les personnes ne pouvant se déplacer en bibliothèque, de proposer des animations jeux vidéos pour les enfants du village ou encore de la création d'hôtel à insectes. Les jeunes conseillers sont invités à préparer une pancarte afin d'indiquer l'entrée de « l'Étang du Vivier ». **La prochaine réunion du CMEJ aura lieu le 9 mars 2019.**

Les Nouveautés à BOULT-SUR-SUIPPE

➤ **Portage de livres à domicile par le CMEJ**

L'équipe du **Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)** se propose d'organiser un portage de livres directement au domicile des personnes désirant bénéficier des ouvrages de la bibliothèque mais ne pouvant pas s'y rendre. Cette distribution aurait lieu une fois par mois.

Si vous êtes intéressés par ce projet, merci de vous inscrire auprès de la **Mairie de Boulton sur Suipe** au **03 26 03 30 55**.

Vous serez recontactés lors de la mise en place des portages de livres.

➤ **Boîte à idées et cahier de doléances**

Suite à diverses sollicitations de Bouquines et Bouquins, une boîte à idées va être prochainement installée près de la boîte aux lettres de la mairie. Toutes vos remarques et idées concernant la commune seront les bienvenues. De même, suite au mouvement des « Gilets Jaunes », un cahier de doléance a été mis en place dans le hall d'accueil de la Mairie.

Point Infos TRAVAUX

- Les travaux relayant la RD 31 et la RD 74 vont débuter mi février pour une durée légale prévue de huit mois. Un giratoire est prévu sur la RD74 (entre Boulton-sur-Suipe et Fresnes) nécessitant la fermeture de cette route pendant environ deux mois. La date de fermeture de cet axe vous sera communiquée dès qu'elle nous sera connue. Le chantier sera interdit au public mais des informations plus complètes seront disponibles en mairie et sur le bouqu'info. Une visite publique du chantier sera organisée ultérieurement.

- Les potelets renversés sur le trottoir de la boulangerie seront réparés après le passage de l'expert.
- Le cinémomètre en haut de la rue Saint Roch a été signalé en panne au Grand Reims qui se charge de sa remise en marche.
- Les abords du ruisseau près de l'école maternelle ont été grillagés pour la sécurité des enfants.



Compte rendu du Conseil Municipal du 10 janvier 2019

Délibération n°2019-01- Election des représentant du conseil municipal au CCAS

Ont été proclamées élues, à l'unanimité : Sandrine ERBISTI, Thérèse MARLÉ, Céline BRUNHOSO, Marie-France MOURLON

Délibération n°2019-2- Désignation du correspondant défense

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Monsieur Jean-Marc LESUEUR.

Délibération n°2019-3- Désignation du correspondant sécurité routière

Le Conseil municipal à l'unanimité désigne Monsieur Jean-Marc LESUEUR.

Délibération n°2019-4- Commission appel d'offres : composition

Ont été proclamés élus à l'unanimité : Titulaires : BRUNHOSO Céline, CORPELET Geoffroy, RAACH Jean-Jacques /
Suppléants : DELVILLE Cyril, FORTIER Jérôme, LECORDIER Bruno

Délibération n°2019-5- Désignation du suppléant au conseil communautaire de la CU du Grand Reims

Nombre de voix obtenues : Monsieur LECORDIER : 4 voix et Monsieur THIEBEAUX : 15 voix

Le Conseil municipal désigne Monsieur THIEBEAUX Christian.

Délibération n°2019-6- Désignation d'un représentant au SIABAVES

Le Conseil municipal à l'unanimité désigne Monsieur THIEBEAUX Christian.

Délibération n°2019-7- Création et composition des commissions municipales et des comités consultatifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, les constitutions suivantes :

Commission des Finances

LECOCQ Jacqueline	FORTIER Jérôme	RAACH Jean-Jacques
DELVILLE Cyril	LUTIGNEAUX Pauline	MOLLON Corinne
BRUNHOSO Céline	MOURLON Marie-France	

Comités consultatifs :

1- Environnement

FESTA Adeline	LABRUYERE Gérard	MOLLON Corinne
LESUEUR Jean-Marc	LABRUYERE Marie-France	CAILLOT Nadia
RAACH Claude	LE BRIS Emilie	DUCAS Jean-François
MARLÉ Thérèse	CNOCKAERT Agnès	DEBRAY Yohan

2- Vie de la commune

DELVILLE Cyril	LECOCQ Jacqueline	CHAURÉ Anthony
FORTIER Jérôme	ARRONDINEAU Claire	MOLLON Corinne
LESUEUR Jean-Marc	FESTA Adeline	

3- Travaux

RAACH Jean-Jacques	BRUNHOSO Céline	ARRONDINEAU Claire
CORPELET Geoffroy	HATTEZ Claude	PETERMANN Michel
CHAURÉ Anthony	DEBRAY Yohan	WUIBOUT Frédéric

4- Communication

ERBISTI Sandrine	ARRONDINEAU Claire	CAILLOT Nadia
DELVILLE Cyril	LEMPEREUR Valérie	LECOCQ Jacqueline
FORTIER Jérôme	LUTIGNEAUX Pauline	
JURVILLIERS ZUCCARO Xavier		

Candidatures pour intégrer un comité consultatif : Les différents comités sont ouverts à tous. En effet, toute personne motivée pour apporter des idées nouvelles et monter des projets pour améliorer la qualité de vie à BOULT SUR SUIPPE est bienvenue. Il suffit juste de candidater à la mairie par lettre ou par mail (mairie.boultsursuipe@wanadoo.fr)

Délibération n°2019-8- Délégation du Conseil Municipal au Maire

Considérant que le Maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 14 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

Echange de parcelles entre M PETIT et la commune

Une délibération de l'ancien conseil municipal a été prise autorisant un échange de parcelles entre Monsieur Jean-Marie PETIT et la commune. Le Maire ayant changé, le notaire chargé de la rédaction de l'acte nous demande de re délibérer afin que l'échange puisse se faire.

Madame MOURLON fait remarquer que si Monsieur PETIT pose une clôture le long de la parcelle AB 56 ça risque de réduire la bande piétonnière et de limiter la visibilité du carrefour pour les véhicules et les piétons. Il serait souhaitable qu'il n'y ait pas de clôture à cet endroit. De plus, Monsieur PETIT devra entretenir le bras de décharge. Le conseil demande que ce point soit étudié de façon plus pointue et que M le Maire rencontre M PETIT pour avoir des informations complémentaires. Ce point est reporté à un conseil municipal ultérieur.

Informations diverses

⇒ Monsieur PETERMANN fait le point sur les dépenses d'investissement en éclairage public et voiries réalisées par la Communauté Urbaine du Grand Reims en 2017 et 2018 et sur la programmation des travaux à venir.

⇒ M le Maire indique que le pôle de proximité lui a demandé de désigner 1 personne pour les commissions thématiques.

Il informe le conseil qu'il a désigné :

Michel PETERMANN aux services de proximité / Jean-Jacques RAACH à la voirie / Sandrine ERBISTI à l'enfance et petite enfance.

⇒ Concernant la Poupée. Nous n'avons toujours pas reçu le devis du test de traction. Dès réception, les conseillers seront informés et contact sera pris avec le propriétaire du terrain.

⇒ Les membres de la liste « unis jusqu'au Boulton » ont demandé à avoir un droit d'expression dans le Bouqu'info. Monsieur le Maire les informe que l'obligation de laisser un droit d'expression aux listes d'opposition entrera en vigueur en 2020. A ce jour, il n'y a pas d'obligation. Lors du dernier conseil, il leur a donné son accord mais il souhaite préciser que ce droit d'expression ne doit en aucun cas être l'occasion de régler ses comptes. Il ajoute qu'il aimerait que le conseil travaille en harmonie et ensemble, 19 conseillers et non pas en tant que membres de telle ou telle liste.

Prochain conseil municipal : Mardi 19 Mars 2018 à 20h30

L'intégralité des comptes rendus de conseil est consultable sur le site internet de la commune :

www.boultonsuipe.fr



« ESPACE CULTUREL »



Sorties Cinéma Gaumont Parc Millésime du 16/01

- **GLASS** (M. Night Shyamalan avec B.Willis, J.McAvoy, S.Lee Jackson): Thriller (2h09)
- L'incroyable histoire du **FACTEUR CHEVAL** (Nils Tavernier avec J.Gamblin, L.Casta) : Biographie (1h44)
- **BEN IS BACK** (Peter Hedges avec J.Roberts, L.Hedges, Courtney B.Vance): Drame (1h42)
- **COLETTE** (Wash Westmoreland avec K.Knightley, D.West, F.Shauw): Drame (1h51)
- **HOLY LAND** (Amanda Sthers avec J.Caan, T.Hollander, J.Rhys Meyers, R.Arquette): Drame (1h40)

Sorties Littéraires récentes :

- 2/01 : **Mécanique du chaos** (Daniel Rondeau) Prix de l'Académie Française- Roman sur la société et son chaos qui se lit comme un thriller
- 2/01 : **Le saut de l'ange** (Lisa Gardner) Prix des lecteurs sélection 2019- Thriller psychologique
- 2/01 : **Frappe-toi le cœur** (Amélie Nothomb)- Roman sur la jalousie mère-fille
- 2/01 : **Noir comme la mer** (Mary Higgins Clark)- Thriller
- 2/01 : **Summer** (Monica Sabolo)- Roman de société sur la famille et l'adolescence
- 10/01 : **La vie des elfes** (Muriel Barbery)- Roman qui lie l'enfance, l'onirisme, le fantastique, l'écologie